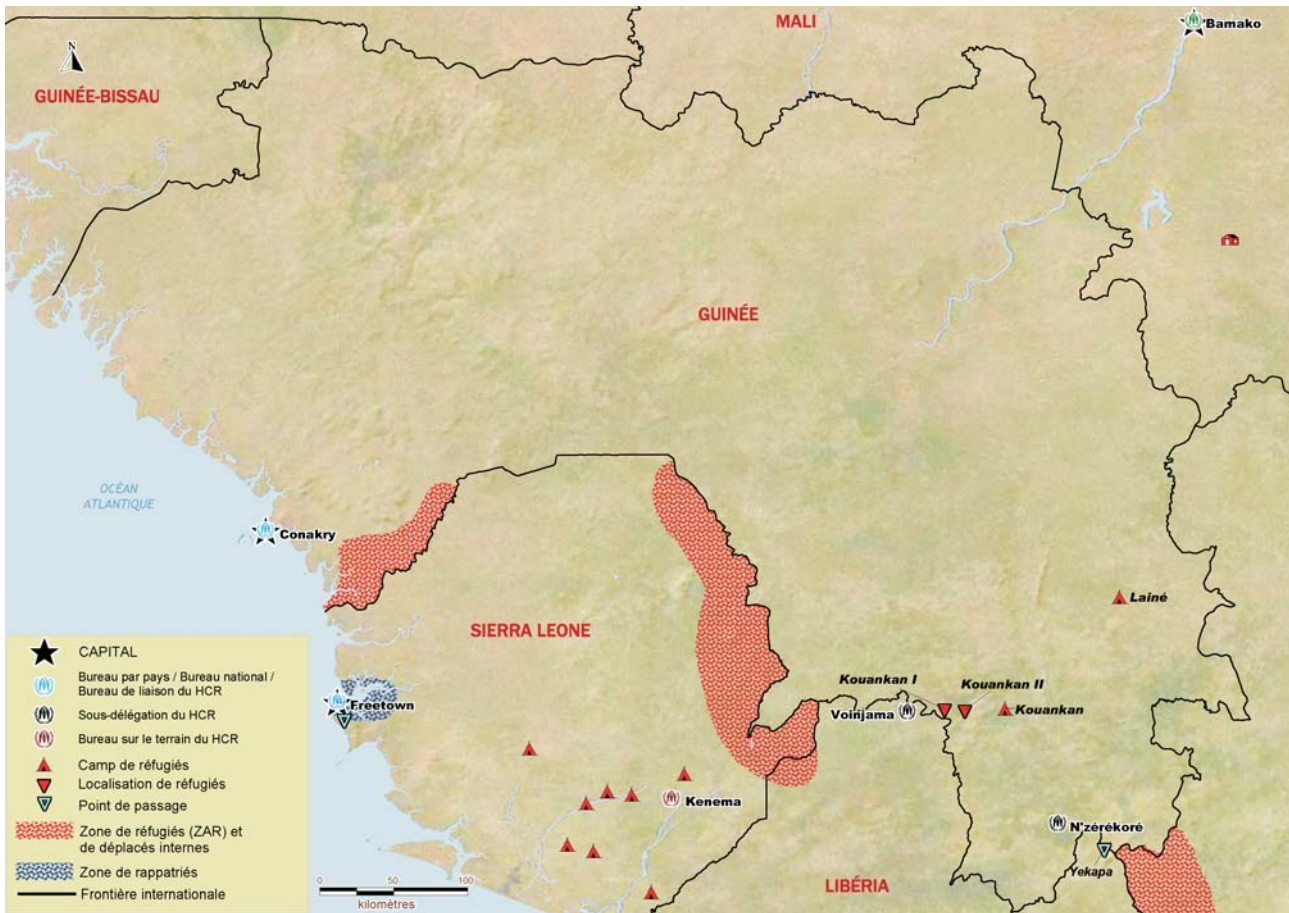


# GUINÉE



## Faits marquants

- Environ 48 familles d'anciens réfugiés sierra-léonais et 5 000 réfugiés libériens ont bénéficié d'une aide agricole. La population d'accueil a offert 500 hectares de terres arables aux réfugiés intégrés sur place.
- Plus de 1 100 ménages de réfugiés libériens ont opté pour l'intégration sur place pour remédier durablement à leur sort.
- Quelque 1 000 familles de réfugiés et 500 familles des communautés d'accueil ont uni leurs forces pour cultiver 885 hectares de riz et de maïs dans le cadre de l'intégration sur place.
- Quelque 110 Libériens et 30 Ivoiriens ont été rapatriés avec l'aide du HCR. De plus, des demandes de réinstallation ont été effectuées pour 115 réfugiés libériens et ivoiriens.

- Plus de 400 dossiers, représentant environ 1 200 personnes, ont été déposés pour faire appel de la clause de cessation du statut des réfugiés sierra-léonais, qui est entrée en vigueur en janvier 2009. Environ 170 personnes ont été exemptées de l'application de cette clause et plus de 320 passeports ont été délivrés aux anciens réfugiés sierra-léonais qui se sont intégrés au sein de la population guinéenne à Conakry et à Kissidougou.

## Environnement opérationnel

La Guinée a connu une situation politique instable en 2009. Les espoirs suscités par le coup d'État militaire rapide et sans effusion de sang, accompagné de la promesse d'une élection, se sont rapidement évanouis face à la répression brutale des manifestations.

Personnes relevant de la compétence du HCR						
Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans	
Réfugiés	Libéria	11 100	11 100	52	47	
	Côte d'Ivoire	4 000	4 000	51	54	
	Pays divers	240	240	42	39	
Demandeurs d'asile	Libéria	600	600	43	36	
	Sierra Leone	170	170	41	33	
	Pays divers	130	130	34	31	
<b>Total</b>		<b>16 240</b>	<b>16 240</b>			



La réduction du budget national, ajoutée à la crise financière internationale, a eu un impact négatif sur le climat politique et les moyens de subsistance d'une population plongée dans la misère. De surcroît, certaines ONG internationales coopérant habituellement avec le HCR ont quitté le pays.

Par ailleurs, l'activité du Comité permanent d'éligibilité est suspendue depuis 2007, ce qui a conduit à une accumulation des demandes d'asile.

## | Réalisations et impact |

### ○ Objectifs principaux

Le principal objectif du HCR pour la population libérienne réfugiée en Guinée consistait à assurer une réelle intégration au sein de la population locale. L'organisation a également aidé ses homologues gouvernementaux à améliorer le cadre juridique relatif aux réfugiés, la détermination de leur statut et la délivrance de documents d'identité. De plus, elle a renforcé le programme en faveur de l'autosuffisance des réfugiés ivoiriens, appuyé à chaque fois que possible les rapatriements librement consentis et plaidé pour la réhabilitation de l'environnement et l'éducation à la paix dans les zones touchées par la présence des réfugiés. Pour atteindre ces objectifs, le HCR a renforcé les partenariats et la coordination avec le Gouvernement, les institutions de développement des Nations Unies et les ONG. Dans le cadre de sa stratégie de

retrait, il s'est efforcé d'étendre ses liens avec les organismes de recherche agricole, afin qu'ils puissent aider les réfugiés à devenir autosuffisants.

### ○ Protection et solutions

Le HCR a lancé des campagnes de sensibilisation ciblées sur les autorités administratives locales, les réfugiés et la population d'accueil, afin de souligner le caractère communautaire, participatif et librement consenti du programme d'intégration sur place. Plus de 5 500 réfugiés libériens ont choisi en tant que solution durable de s'intégrer au sein de la population locale.

En prévision d'un retour à la stabilité en Côte d'Ivoire, le HCR a entamé les préparatifs du rapatriement des réfugiés ivoiriens et a veillé à satisfaire leurs besoins fondamentaux et à leur donner accès aux services essentiels. L'aide agricole et les microcrédits dispensés à cette population ont permis d'améliorer son autosuffisance. En milieu urbain, l'organisation a pris en charge les besoins fondamentaux des réfugiés les plus vulnérables.

Les réfugiés et les populations d'accueil ont participé à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes par le biais de réunions consacrées à l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité. Celles-ci ont permis de déterminer les besoins des bénéficiaires et d'apporter des solutions adaptées.



## ○ Activités et assistance

**Abris et autres infrastructures :** les réfugiés ivoiriens ont bénéficié d'un appui communautaire, notamment une assistance matérielle pour la construction, la rénovation et la fumigation, qui les a encouragés à prendre soin de leurs abris. Les réfugiés libériens intégrés sur place ont reçu des dalles pour leurs latrines et ont bénéficié d'une assistance technique, de matériaux et d'outils pour la construction de maisons, de cuisines, de douches et de latrines. Les familles de réfugiés libériens vulnérables ont reçu une assistance pour construire des maisons, ce qui a facilité leur intégration sur place.

**Activités génératrices de revenus :** un partenaire d'exécution a aidé quelque 170 chefs de famille à entreprendre des activités génératrices de revenus. Deux viviers ont été créés et quatre projets de visibilité ont été lancés par les réfugiés et les populations d'accueil. Afin d'accroître l'autosuffisance des réfugiés ivoiriens, une trentaine de femmes et une vingtaine d'hommes ayant environ 260 personnes à charge ont bénéficié de projets agricoles et de microcrédits.

**Appui opérationnel (aux agences) :** le HCR a pris en charge une partie des coûts opérationnels et des frais de gestion et de personnel de ses partenaires d'exécution. Par ailleurs, il a mis des véhicules et d'autres biens à la disposition de ses partenaires opérationnels et d'exécution et leur a dispensé un appui technique, des conseils d'expert et des formations dans les principaux domaines théoriques et pratiques.

**Assainissement :** dans le camp de Kouankan, la plupart des abris des réfugiés ivoiriens étaient équipés de latrines familiales et de salles de bains séparées pour les hommes, les femmes et les personnes vulnérables. Environ 13 blocs de latrines et de salles de bains ont été entretenus et 38 ont été réparés. Un partenaire d'exécution a construit 78 blocs de latrines collectives et 190 latrines fermées, réparé sept zones de lavage et créé près de 50 fosses à déchets. Toutes les installations sanitaires ont fait l'objet de fumigations mensuelles.

**Assistance juridique :** le HCR a contribué à la rédaction d'un guide sur les procédures standard de détermination du statut de réfugié. Les autorités ont délivré environ 320 passeports nationaux et cartes consulaires à d'anciens réfugiés sierra-léonais ayant opté pour l'intégration sur place, conformément au système de libre circulation des biens et des personnes dans les États membres de la CEDEAO. Des attestations ont également été délivrées aux réfugiés ivoiriens et libériens vivant dans des camps ou en milieu urbain.

**Besoins domestiques :** au camp de Kouankan II, environ 3 300 couvertures, 3 300 nattes, 1 500 jerrycans, 37 000 litres d'essence, 550 assiettes, 1 000 nécessaires de cuisine, 300 tasses en plastique, 75 000 savons, 600 seaux en plastique et 1 500 moustiquaires ont été distribués aux réfugiés ivoiriens. Dans les camps comme en milieu urbain, des protections périodiques ont été distribuées aux femmes et aux jeunes filles en âge de procréer et des articles non alimentaires ont été fournis aux réfugiés libériens vulnérables.

**Eau :** au camp de Kouankan II, les réfugiés ivoiriens ont bénéficié d'environ 42,4 litres d'eau potable par personne et par jour. Les contrôles de qualité et la javellisation ont permis d'éviter la contamination et tous les réfugiés ont disposé d'un point d'eau à moins de 60 mètres de leur logement. Dans la zone

urbaine de Guéckédou, trois réseaux d'alimentation en eau améliorés ont été installés à l'intention des communautés locales ayant intégré des réfugiés. Des comités de gestion ont été chargés de l'entretien des réseaux d'approvisionnement mis en place dans les anciens camps de réfugiés de Lainé et de Kouankan. Les mécaniciens présents parmi les réfugiés et la population locale ont été formés et munis d'outils pour assurer l'entretien des réseaux existants.

**Éducation :** les enfants réfugiés en cours d'intégration sur place ont reçu des kits scolaires et ont reçu une aide pour s'inscrire dans les écoles publiques. Quelque 1 100 enfants ivoiriens vivant dans des camps, dont 34 pour cent de filles, ont été scolarisés dans le primaire. Plus d'une centaine de jeunes Ivoiriens, dont 32 pour cent de filles, ont été admis au collège, tandis qu'une vingtaine d'autres, dont deux filles, fréquentaient le lycée de Sérédou. Près d'une cinquantaine d'étudiants ivoiriens ont reçu des bourses pour suivre une formation professionnelle à Conakry ; en 2009, la moitié d'entre eux ont obtenu un certificat de fin d'études. Enfin, près d'une trentaine d'Ivoiriens ont bénéficié de bourses pour suivre des études supérieures à l'université de Dakar, au Sénégal.

**Production vivrière :** à Albadaria, une cinquantaine de chefs de famille sierra-léonais et 5 500 réfugiés libériens ont bénéficié d'une aide agricole. Dix groupements agricoles ont été mis sur pied parmi les réfugiés libériens. La population d'accueil a offert 500 hectares de terres arables aux réfugiés intégrés sur place. Une vingtaine de chefs de famille libériens ont bénéficié de mesures destinées à promouvoir la culture du riz et deux banques de semences ont été créées à Lainé-Foromata et à Kouankan. Quelque 170 familles ivoiriennes ont cultivé 14 hectares de manioc afin d'accroître leur autosuffisance.

**Santé et nutrition :** aucune épidémie majeure ne s'est déclarée en 2009. Parmi les enfants de moins de cinq ans, le taux de malnutrition était inférieur à 0,2 pour cent et le taux de mortalité inférieur à 0,5/10 000. Environ 1 100 femmes et jeunes filles ont reçu des nécessaires d'hygiène. La construction d'une maternité dans le village de Kouankan et la rénovation d'une autre à Macenta ont profité à la fois aux réfugiés et à la population locale. Les réfugiés vulnérables ont bénéficié d'une assistance gratuite. Les travailleurs sociaux ont effectué des visites à domicile chez environ 80 personnes vulnérables et ont facilité leur accès aux soins si nécessaire.

**Services communautaires :** afin de soutenir les communautés d'accueil, le HCR a financé la construction et la remise en état de nouveaux bureaux pour les services sociaux. En milieu urbain, une opération d'évaluation destinée à identifier les réfugiés vulnérables a permis d'apporter une assistance à environ 80 familles. Une consultation a été organisée en vue d'élaborer conjointement des solutions aux problèmes spécifiques des réfugiés urbains ; des groupes de discussion se sont tenus dans les camps et en milieu urbain. Enfin, trois victimes de violences sexuelles et sexistes ont reçu une assistance et quelque 1 500 préservatifs ont été distribués aux réfugiés ivoiriens.

**Sylviculture :** environ 85 hectares de terres auparavant occupées par des camps ont été réhabilités et plus de 25 hectares ont été reboisés. À Lainé-Foromata et Kouankan, les bénéficiaires ont participé à la construction de quelque 120 cheminées en terre. Les réfugiés et la population locale ont été sensibilisés aux effets dévastateurs des feux de brousse sur l'environnement.

**Transport et logistique :** une flotte de camions et de véhicules légers a été entretenue pour les activités d'assistance et de suivi. En prévision du rapatriement des réfugiés ivoiriens, le HCR a remis en état des portions de routes essentielles en Guinée forestière.

**Vivres :** environ 460 tonnes de vivres ont été distribuées aux réfugiés ivoiriens du camp de Kouankan II, soit une ration quotidienne de 1 600 kcal par personne.

○ **Contraintes**

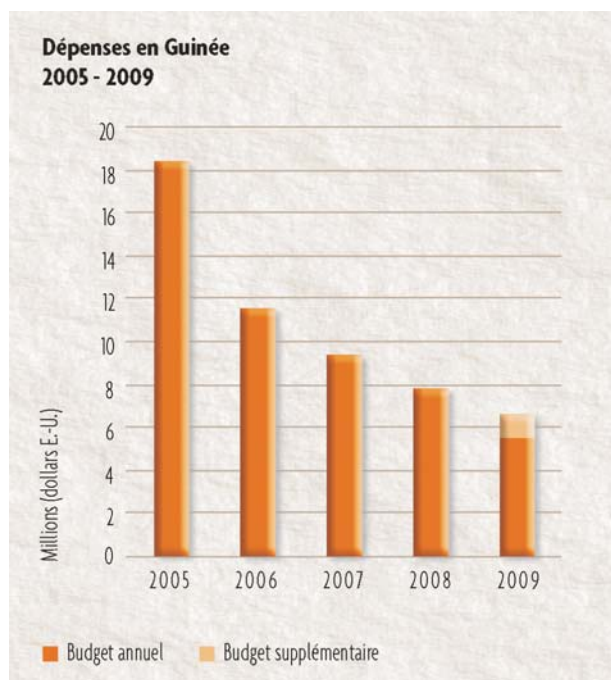
Les conditions de sécurité sont demeurées précaires et la coordination avec les responsables gouvernementaux a été rendue difficile en raison de nombreux changements survenus au niveau politique. Dans les régions isolées en proie à la misère, l'insécurité et le mauvais état des routes ont périodiquement entravé l'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR. Malgré les efforts déployés par l'organisation pour réhabiliter les anciens camps en pratiquant l'agroforesterie et en créant des coupe-feux pour éviter les feux de brousse, certains risques environnementaux et autres ont persisté. Espérant obtenir leur réinstallation dans un pays tiers, de nombreux réfugiés n'ont montré aucun intérêt pour l'intégration sur place et le rapatriement. Enfin, en raison des reports incessants des élections présidentielles en Côte d'Ivoire, il a été difficile d'élaborer des stratégies claires pour répondre aux besoins des réfugiés ivoiriens.

| **Informations financières** |

Le budget, qui avait atteint 20 millions de dollars E.-U. au plus fort de l'opération guinéenne en 2003, est retombé à 7 millions de dollars en 2009. La crise économique et financière a exercé un impact négatif sur l'opération du HCR en Guinée, rendant plus difficile la mise en œuvre des activités programmées.

| **Organisation et mise en œuvre** |

En 2009, le HCR disposait d'une délégation à Conakry, dotée d'un effectif total de 37 personnes : cinq fonctionnaires



internationaux, 28 collaborateurs nationaux et quatre VNU internationaux. La sous-délégation de N'zérékoré employait 39 personnes, dont trois fonctionnaires internationaux, 26 collaborateurs nationaux, quatre VNU internationaux, trois VNU nationaux et deux agents parrainés par le DSS.

| **Collaboration avec les partenaires** |

Le HCR avait des sous-accords avec un partenaire gouvernemental et six ONG. L'intégration sur place des réfugiés est demeurée conforme aux priorités nationales en matière de réduction de la pauvreté, mises en œuvre en Guinée Forestière par le biais du Programme commun (2007-2011) de l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Ce projet vise à atténuer les tensions entre les communautés et à atteindre des objectifs stratégiques dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la santé, la prévention du VIH et du sida, l'eau, l'assainissement, l'éducation et la régénération du milieu naturel.

| **Évaluation générale** |

Le HCR a renforcé son programme d'intégration sur place en sensibilisant tous les acteurs concernés à son caractère communautaire, participatif et volontaire. L'approche participative des réfugiés a été accentuée en milieu urbain, où l'accès à la population réfugiée s'est avéré plus difficile.

Les réfugiés ont joui de la liberté de mouvement et de l'accès aux services publics. Cependant, les discussions entamées avec le Gouvernement pour le convaincre d'approuver la nouvelle loi sur l'asile et la protection des réfugiés n'ont guère porté leurs fruits. Cette loi garantit aux réfugiés l'accès au marché du travail et le droit à la propriété.

Le Haut Commissariat a continué à jouer un rôle clé dans la constitution de partenariats consacrés à la réhabilitation de l'environnement et au redressement économique. Conformément à sa stratégie, le HCR a renforcé ses partenariats avec les institutions de développement des Nations Unies et les ONG locales possédant une expertise technique en matière d'agriculture.

En raison de l'instabilité politique qui régnait dans le pays, le nombre de demandes d'asile en souffrance a continué à augmenter. L'organisation a déposé 20 demandes de réinstallation pour 120 personnes, mais seule une poignée de réfugiés libériens a été réinstallée en 2009.

Partenaires	
<b>Partenaires d'exécution</b>	
<b>Gouvernement :</b>	Commission nationale pour l'intégration et le suivi des réfugiés, Bureau régional pour l'intégration et le suivi des réfugiés, Radio rurale de Guinée, <i>FM Liberty</i>
<b>ONG :</b>	Agence de coopération et de recherche pour le développement, Centre international de développement et de recherche, Conseil danois pour les réfugiés, Croix-Rouge guinéenne, Organisation pour le développement intégré communautaire, Service de secours catholique
<b>Autres :</b>	Comité international de la Croix-Rouge, Programme des VNU
<b>Partenaires opérationnels</b>	
<b>Autres :</b>	FAO, FNUAP, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF

## Budget, revenus et dépenses en Guinée (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
<b>Budget annuel</b>	<b>5 814 117</b>	<b>259 472</b>	<b>5 492 952</b>	<b>5 752 424</b>	<b>5 582 519</b>
Afrique occidentale - Intégration sur place des réfugiés libériens - BS	1 454 130	936 824	150 288	1 087 112	1 087 112
<b>Total</b>	<b>7 268 247</b>	<b>1 196 296</b>	<b>5 643 240</b>	<b>6 839 536</b>	<b>6 669 632</b>

Note: Les revenus issus des contributions incluent les contributions affectées au niveau du pays et n'incluent pas les coûts d'appui de sept pour cent prélevés sur les contributions NAM. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

## Rapport financier sur les opérations du HCR en Guinée (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 672 329	99 217	1 771 546	0
Abris et infrastructure	33 128	57 810	90 938	11 457
Activités génératrices de revenus	49 342	0	49 342	48 447
Appui opérationnel (aux agences)	339 831	160 610	500 441	115 550
Assainissement	7 626	0	7 626	(1 870)
Assistance juridique	124 735	20 352	145 087	22 690
Besoins domestiques	19 672	0	19 672	0
Eau	22 227	0	22 227	37 208
Éducation	43 165	0	43 165	165 863
Production vivrière	80 768	0	80 768	18 944
Santé et nutrition	262 394	22 958	285 352	81 879
Services communautaires	29 739	0	29 739	13 145
Sylviculture	30 657	0	30 657	8 659
Transport et logistique	184 526	340 615	525 142	109 276
Vivres	4 657	0	4 657	0
Versements aux partenaires d'exécution	727 144	385 550	1 112 694	(631 249)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>3 631 941</b>	<b>1 087 112</b>	<b>4 719 054</b>	<b>0</b>
Appui aux programmes	1 950 578	0	1 950 578	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>5 582 519</b>	<b>1 087 112</b>	<b>6 669 632</b>	<b>0</b>

## Cancellation on prior years' expenditure

(55 154)

## Versements aux partenaires d'exécution

Paiements effectués	1 289 683	385 550	1 675 233
Dépenses rapportées	(562 539)	0	(562 539)
<b>Solde</b>	<b>727 144</b>	<b>385 550</b>	<b>1 112 694</b>

## Rapport de l'année précédente

Versements aux partenaires d'exécution			
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier			1 322 854
Dépenses rapportées			(631 249)
Remboursés au HCR			(148 759)
Ajustement dû aux taux de change			28 812
<b>Dû au 31 décembre</b>			<b>571 659</b>

